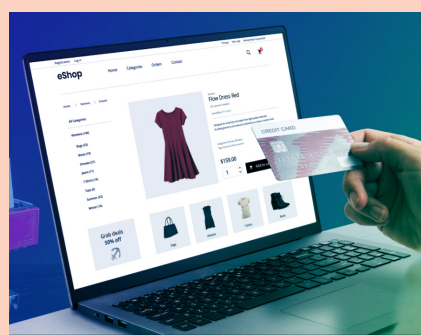




ACCISES, LA DGDA TRÈS FERME SUR LE PRIX MOYEN FRONTIER FISCAL (PMFF)

PAGES 4



E-COMMERCE, UN BUSINESS EN PLEIN ESSOR

Dans un pays où les défis économiques sont nombreux, l'e-commerce émerge comme un catalyseur de croissance en RDC.

PAGES 9



MINES, L'ARMÉE FACILITE LE CONTRÔLE ITSCI DES SITES ARTISANAUX À MASISI

PAGES 5



ERREURS MATÉRIELLES, BADIBANGA, NYAMUGABO, MODERO ET 16 AUTRES DÉPUTÉS ÉCARTÉS PAR LA HAUTE COUR

La Cour constitutionnelle siégeant en matière des résultats de contentieux électoral, spécialement en matière de correction des erreurs matérielles, a prononcé ses arrêts définitifs ce lundi 22 avril 2024, au cours de son audience publique tenue sous la houlette de son président Dieudonné Kamuleta dans la salle d'audience de son siège à Kinshasa-Gombe.

PAGES 5

POUR SON RETOUR À PARIS, FERRE GOLA TRIOMPHE À ADIDAS ARENA

Ferre Gola a franchi samedi 20 et dimanche 21 avril 2024 un sommet et enflammé Arena Porte de la Chapelle, devenant ainsi le seul premier artiste congolais, à triompher dans la nouvelle salle polyvalente et modulable située dans le quartier de la Chapelle à Paris en France.

PAGES 10



ISSN 2958-6399

Primaires, Kamerhe devance Mboso et Bahati

Le héraut Kabuya a réveillé l'opinion avec son communiqué controversé sur l'organisation des primaires pour désigner le président de l'Assemblée nationale. Un doigt d'honneur à Kamerhe qui méritait bien le perchoir sans être soumis à une quelconque compétition pré-électorale, d'autant plus qu'il est à la tête de la deuxième force politique de l'Union sacrée après l'Udps.

PAGE 3



OURAGAN



ISSN 2958-6380



La mouture du gouvernement Tuluka apprêtée

PAGE 2

La mouture du gouvernement Tuluka apprêtée

Les consultations en vue de la formation du premier gouvernement du deuxième quinquennat de Félix Tshisekedi ont été bouclées le week-end dernier par la Première ministre, Judith Suminwa Tuluka. Chaque regroupement politique a déposé la liste reprenant trois noms de ses prétendants pour chaque poste ministériel. La cheffe de l'exécutif va soumettre cette semaine sa mouture auprès du chef de l'État pour les derniers arbitrages avant l'annonce de l'équipe gouvernementale.

Tshisekedi et Tuluka vont devoir trancher. Face à la gourmandise de quelques chefs des partis et regroupements politiques qui ont repris en premier

leurs noms sur toutes les listes et se positionner à des postes clé, il faut une certaine sévérité pour réduire leurs ambitions démesurées à la baisse. D'ailleurs pour donner des coudées franches à la cheffe du gouvernement, le président de la République ferait mieux de gommer les «monarques» qui veulent à tout prix rempiler.

Technocrate affermie, Mme Tuluka a besoin de la plénitude de son pouvoir pour bien mener son action. Des caïmans qui ont maugré à sa nomination, ne verraient pas d'un bon œil se faire réprimander ou se faire remettre à l'ordre en cas de dérapage. Leur présence pourrait constituer une source de conflit capable de gripper la machine gouvernementale. Au chef de l'État de lever la bonne option s'il veut voir la toute première femme Première ministre relever son pari.

- DIFFICILE ARBITRAGE -

Tous les regroupements politiques ont remis leurs listes. Le chef de l'État et sa Première ministre vont procéder cette semaine aux arbitrages. Judith Tuluka mise sur les professionnels de chaque secteur pour bâtir une équipe solide capable de répondre aux desiderata de la population. Son programme sera ambitieux. Et pour cela, glisse un membre de son cabinet, il faudra avoir la fine fleur de tous les domaines pour exceller. Les critères ont été fixés mais les indisciplinés ne manquent pas surtout ceux qui pensent dribbler les autres. Le clientélisme et le népotisme sont déjà décriés dans le choix des futurs ministres. Les chefs des partis et regroupements

politiques s'arrangeaient à ne donner que leurs propres noms, ceux de membres de leurs familles de manière déguisée ou de leurs hommes de poigne, sans tenir compte de critères de compétence et d'aptitude intellectuelle.

Des contestations fusent déjà dans les états-majors des regroupements politiques. Le feu couve une crise qui va éclater au risque de désintégrer même la famille politique au pouvoir. Certains cadres de l'Union sacrée se sont fait l'écho que leurs noms ont été biffés. A la sortie du gouvernement, l'on ne manquera pas d'assister à des départs en cascade de la plateforme présidentielle. Les frustrés vont naturellement se rebeller contre les prétendues autorités morales qui pensent avant tout à leurs ventres et non à l'intérêt collectif.



Félix Tshisekedi et Judith Suminwa Tuluka. #Photo Droits tiers

-45 MEMBRES DU GOUVERNEMENT-

La cheffe du gouvernement a déterminé la taille de son équipe. Pas plus de 45 ministres. A l'heure du débat sur la réduction du train de vie des institutions, la Première ministre a voulu lancer ce signal fort mais la logique politique risque d'annihiler cette volonté affichée. Le premier changement serait sans doute de réduire le nombre des membres de l'exécutif, ce qui donnerait le ton de sa gouvernance de rupture avec le passé.

La patate chaude est actuellement entre les mains du chef de l'État qui est appelé à faire le choix entre retomber dans les erreurs du passé ou marquer son deuxième quinquennat en intégrant les doléances

de la population sur une meilleure redistribution des richesses.

-L'OPPOSITION AURA DROIT AU CHAPITRE -

Dans son discours d'investiture, le président Félix Tshisekedi avait fait montre d'ouverture en annonçant son intention de travailler avec l'opposition. Le message n'était pas un vœu pieux. Dans sa petite liste, il compte attribuer quelques portefeuilles de manière symbolique à quelques opposants. Si Ensemble de Moïse Katumbi, la principale force

**Des faisceaux
d'indices démontrent
la possibilité de
voir quelques
opposants intégrer le
gouvernement.**

de l'opposition, n'est pas partant, la DYPRO de Mutamba et Nouvel Élan de Muzito ne rejetteraient pas l'offre. Ils s'étaient fait consulter par l'informateur Kabuya. Même si on ne peut remettre en cause le travail du secrétaire général de l'Udps pour lequel la Première ministre a presque tout repris, il aura au moins eu le mérite de débayer le terrain pour les opposants. Des faisceaux d'indices démontrent la possibilité de voir quelques opposants intégrer le gouvernement. Décidément, Tshisekedi aura réussi à embarquer avec lui dans sa gestion tous les leaders politiques importants du pays. Son revers sera retentissant car il aura noyé dans l'eau le seul système qui a réuni les tshisekedistes, les kabilistes, les mobutistes, les lumumbistes et les gizengistes. ■

LANDRY AMISI

SCANNEZ
L'info en
continu sur
Ouragan.cd



Primaires, Kamerhe devance Mboso et Bahati

Le héraut Kabuya a réveillé l'opinion avec son communiqué controversé sur l'organisation des primaires pour désigner le président de l'Assemblée nationale. Un doigt d'honneur à Kamerhe qui méritait bien le perchoir sans être soumis à une quelconque compétition pré-électorale, d'autant plus qu'il est à la tête de la deuxième force politique de l'Union sacrée après l'Udps. Malgré tout, VK devance ses challengers car sa candidature rallie de nombreux élus.

Devant un choix cornélien, Félix Tshisekedi a opté pour les primaires pour départager les trois cardinaux du présidium. De sources bien informées, il n'aurait obtenu de personne la moindre concession. Tous les trois ambitionnent de prendre la direction de la Chambre basse. Pour se tirer d'affaire, le président croit mieux faire en soumettant les trois candidats à la sanction des élus. Une première depuis 2006 qu'un candidat président de l'Assemblée nationale sort des primaires organisées au sein d'une famille majoritaire au sein d'une chambre législative. Selon un analyste politique, le président de la République devrait prendre acte et décider seul en âme et conscience.

Cette démarche ne se fonde sur aucune rationalité politique car l'Udps, en tant que première force politique de la majorité au pouvoir, n'a négocié avec personne pour le poste de Premier ministre. Elle s'est tout simplement imposée. Aucun allié n'a osé non plus soulever son petit doigt pour titiller le parti présidentiel sur sa prétention. Mais bizarrement pour les autres postes, l'Udps change de logique et impose les nouvelles règles de jeu. «L'organisation des primaires démontre que le chef de l'État a promis le même poste à tout le monde

et en retour, il se voit coincé», se désole un député de l'USN qui désapprouve la manière de faire de l'Udps. «Mais alors pourquoi les primaires ne concernent que le président de l'Assemblée nationale et non d'autres postes du bureau ? Et pourquoi pas les primaires pour les gouverneurs et les présidents des Assemblées provinciales ?», s'est interrogé un chef de parti du groupe de 81 candidats bannis par Denis Kadima.

L'amateurisme politique conduit à la dérive. Les deux candidats malheureux au perchoir seront versés dans le lot des frustrés qui ne hésiteront à se retourner contre Félix Tshisekedi à la fin de son mandat. Les exemples sont légion.



- LE POIDS POLITIQUE SACRIFIÉ -

Toutes les organisations politiques sont guidées par des principes démocratiques. Mais avec l'Udps, le principe des poids politiques est à géométrie variable. Il s'applique selon le vouloir du guide suprême ou de son pré carré.

Difficile, selon un leader d'un parti membre de la majorité, d'évoluer dans une telle organisation. En réalité, dit-il, il n'y aurait aucun débat. De la même façon, le poste de premier vice-président de l'Assemblée

nationale a été attribué à l'Udps, le même procédé devait être appliqué pour la présidence de la Chambre. Le meilleur arbitrage serait fait sur base du nombre d'élus que compte chaque regroupement du candidat en course. Or sur cet aspect-là, Kamerhe écrase la concurrence. AA-UNC compte plus d'élus que le regroupement de Mboso et Bahati. En plus, a-t-il rappelé, c'est le premier partenaire politique de Félix Tshisekedi depuis les Accords de Nairobi. Lui rendre l'ascenseur ne serait que justice au lieu de l'humilier en l'envoyant se battre avec des leaders qu'il a déjà devancés aux élections.

- MBOSO CAMPE MALGRÉ SON FAIBLE POIDS POLITIQUE -

Le téméraire Mboso ne lâche pas prise. Le vieux routier se voit encore diriger la Chambre. Il a assez manigancé pour se retrouver finalement dans le trio à départager. Sa candidature ne pouvait même pas être retenue. D'abord, son regroupement politique ne se retrouve même pas dans le top 10. En termes d'élus, il est loin de Kamerhe (deuxième force) et Bahati (troisième force). Sa plateforme - CRD n'a que trois députés. Ensuite, sur le plan de la géopolitique, Mboso, issu de l'ancien Léopoldville, ne peut pas prétendre au perchoir. Il est du Bandundu dans la même aire géographique que la Première ministre, originaire du Kongo central. Deux chefs de corps ne peuvent pas venir d'un espace linguistique. En plus, les élus ne le portent plus pour sa gestion théâtrale de l'Assemblée nationale. Sa seule force, ce sont les promesses à offrir à Tshisekedi une présidence à vie à travers des réformes qu'il compte entreprendre. En dehors de cet argument qui semble séduire quelques élus Udps enclins à l'idée de conserver le pouvoir pendant cinq décennies, rien ne plaide en sa faveur.

- BAHATI S'ACCROCHE -

L'ex-président du Sénat n'a jamais abdiqué. A l'époque questeur de l'Assemblée nationale avec Kamerhe président, il avait défié Kabila et sa majorité en compétissant contre le candidat AMP, Vicky Katumwa. Bahati avait perdu sur le fil. Dans les mêmes conditions, il compte mener la bataille de sa vie. Fin négociateur, le vieux «Maradona» est prêt à hypothéquer même ses immeubles pour s'acheter des élus. «Bahati a l'art de convaincre,



LES DEUX CANDIDATS MALHEUREUX AU PERCHOIR SERONT VERSÉS DANS LE LOT DES FRUSTRÉS QUI NE HÉSITERONT À SE RETOURNER CONTRE FÉLIX TSHISEKEDI À LA FIN DE SON MANDAT.

sait parler individuellement avec les députés pour les appâter dans son projet», s'est vanté un de ses soutiens. Aussitôt le communiqué publié par Kabuya, le leader de l'AFDC-A s'est lancé dans la campagne. Il mène une opération séduction faisant miroiter aux élus des avantages mirobolants.

- KAMERHE, C'EST LOGIQUEMENT LUI -

Depuis Genève, il aura soutenu Félix Tshisekedi en passant par Nairobi jusqu'aux dernières élections où il est le seul de trois à avoir véritablement mouillé le maillot. Il a battu campagne dans le Bandundu plus que Mboso qui se prévaut de son fief. Dans l'est, il a balisé la voie à Tshisekedi. Il était aux côtés du candidat n°20 dans toutes ses pérégrinations. Bahati s'était limité à la seule étape de Bukavu. Emprisonné puis lavé par la justice et le chef de l'État lui-même, Kamerhe est resté loyal et prêt à servir son partenaire politique. Deuxième force politique de la majorité au pouvoir avec 35 députés, Kamerhe subit la pire injustice qui risque de l'éloigner du perchoir. Ses détracteurs se sont lancés dans une hâtive campagne pour lui barrer la route. Ils lui reprochent uniquement son ambition présidentielle espérant lui attirer l'intimité de Félix Tshisekedi. Hardi politique, l'élus de Bukavu descend dans l'arène pour livrer son baroud d'honneur. Ses proches, moral gonflé q bloc, ont promis que leur leader ne se laissera pas piétiné. Il se batte jusqu'au bout. «Vital Kamerhe n'a pas honte de revendiquer ce qu'il lui revient de droit : poids et expérience politique y compris», a tranché un haut cadre du regroupement PCR. De toutes les façons, la bataille politique ne s'arrête pas au contrôle de la Chambre. L'ancien président Kabila paye aujourd'hui ses mauvais choix politiques. Tshisekedi devait se servir de cette leçon face à tous ces transhumants politiques qui ne sont là que pour le pouvoir et rien que le pouvoir. ■

LANDRY AMISI



SELON UN ANALYSTE POLITIQUE, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DEVRAIT PRENDRE ACTE ET DÉCIDER SEUL EN ÂME ET CONSCIENCE.

Accises, la DGDA très ferme sur le Prix moyen front fier fiscal (PMFF)

Au premier trimestre 2024, les recettes des douanes et accises se chiffrent à 167,2 milliards FC, soit environ 66,4 millions de dollars. Pour atteindre ses assignations, la Direction générale des douanes et accises (DGDA) table notamment sur la stricte application du Prix moyen front fier fiscal (PMFF), base de calcul des droits d'accises, qui ne peut jamais être inférieur ou égal à zéro, conformément à l'article 25 point 3 du Code des Accises.

Les prévisions de l'exercice 2024, qui sont de l'ordre de 5 788 983 135 860,00 FC, soit 229 876 628 513,679 dollars prennent également en compte les mesures et hypothèses selon lesquelles la mise en œuvre intégrale de la réforme portant sur la traçabilité des produits soumis aux droits ou encore la suppression des exonérations dérogatoires et de celles dont la rationalité est douteuse. Les prévisions des recettes de la DGDA pour l'exercice 2024 sont, en effet, élaborées en partant des réalisations probables de l'exercice 2023 estimées à CDF 4 885 335 818 838. Ces prévisions ont été élaborées sur base non seulement des dites réalisations probables mais

également selon les hypothèses que le taux de croissance sera de 6,4 %, le taux d'inflation moyen à 10,90 % et le taux de change moyen établi à 2 518,33 CDF/USD. En dehors des données ci-haut mentionnées, les prévisions des recettes de la DGDA pour l'exercice 2024 ont pris en compte l'évolution des agrégats suivants : l'évolution de la valeur CIF aux trois dernières années, les dernières évolutions des quantités produites en matière de produits d'accises fabriqués localement, les évolutions récentes sur les quantités exportées ainsi que le niveau des exonérations. Les projections de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sont de 1 973 634 335 545,00 FC, soit 34,09% des prévisions des recettes globales de la DGDA. Les accises en régime intérieur 1 314 690 692 783,00 FC, soit 22,71%,

les accises à l'importation par contre devraient produire 392 853 006 001,00 FC, soit 6,79%. Les revenus escomptés des droits de douane et autres droits à l'import sont de l'ordre de 1 744 711 436 535,00 FC, soit 30,14%. La DGDA table sur les droits et taxes à l'exportation, quelque 66 696 975 892,00 FC, soit 1,15% et les amendes et pénalités 296 396 689 103,00 FC, soit 5,12%. Par rapport aux prévisions de l'exercice écoulé, qui se chiffraient à CDF 4 949 459 787 207, les prévisions des recettes de la DGDA pour l'exercice 2024, soit 5 788 983 135 860,00 FC, connaissent, en effet, un taux d'accroissement de 16,96%. Au regard de la clôture probable de l'exercice 2023 estimée à CDF 4 885 335 818 838, ces prévisions représentent un accroissement de 18,50%. S'agissant de la méthodologie utilisée pour chaque nature de recettes, la DGDA s'est fondée sur les recettes tributaires de la valeur CIF. Il s'agit des droits de douane, des droits d'accises à l'importation et de la taxe sur la valeur ajoutée. La projection des recettes a été faite en se référant à l'évolution de la valeur CIF pendant les trois dernières années. La structure de cette valeur CIF, déterminée sur base de la clé de répartition de l'assiette imposable constatée en 2022 et au premier semestre 2023, a permis de calculer la hauteur des recettes à percevoir au titre des droits de douane. La projection des droits d'accises à l'importation s'est également référée à la valeur soumise au paiement des droits de douane et de la TVA. De cette valeur, a été dégagée la part soumise aux droits d'accises, laquelle a été répartie entre les différents produits, suivant la clé de répartition de l'assiette imposable fournie par les données de 2022 et du premier semestre 2023.

A chaque produit, il a été appliqué les taux du tarif douanier correspondants pour ainsi dégager les droits attendus. Cette approche a été utilisée pour tous les produits soumis aux droits d'accises à l'importation à l'exclusion des produits pétroliers dont la projection s'est faite sur base de la structure des prix des produits pétroliers du 6 juin 2023. Concernant la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), sa projection a été faite sur base de la valeur CIF dédouanée (CIF+ Droits de Douane) à laquelle sont ajoutés les droits de consommation à l'importation. Pour ce qui est des recettes indépendantes de la valeur CIF notamment des droits d'accises en régime intérieur et des droits et taxes à l'exportation, la méthode de prévisions pour ces deux catégories de droits a consisté d'abord à appliquer le taux de croissance sur les quantités probables de 2023 pour projeter celles attendues en 2024 et, ensuite, à calculer les valeurs correspondantes aux quantités projetées sur base des prix de vente hors taxes moyens des produits concernés pour les accises et des prix moyens sur le marché mondial pour les produits à l'exportation. Et enfin, il a été question de calculer sur base des valeurs ainsi obtenues, les droits attendus en 2024 en appliquant aux différents produits les taux d'imposition y relatifs. Pour les autres droits à l'importation dont les produits partiels de vente publique, la méthode de prévision a consisté à ce niveau à appliquer les taux d'inflation et de croissance du cadre macroéconomique 2024 sur les recettes probables de l'exercice 2023 de cette catégorie de recettes. ■

POPOL RABUNI



Le bâtiment abritant le siège de la DGDA à Kinshasa-Gombe. #Photo Droits tiers

Mines, l'armée facilite le contrôle ITSCI des sites artisanaux à Masisi

L'ITSCI se félicite de développements positifs en matière de sécurité dans le territoire de Masisi, dans un communiqué daté du 17 avril 2024. Preuve que, grâce aux FARDC, l'autorité de l'État se rétablit dans ce territoire en proie aux menées subversives des groupes armés dont le tristement célèbre M23, équipé en troupes et armements par le Rwanda.



Une mine de coltan à Rubaya au Nord-Kivu. Photo Droits tiers

Créée en 2009 par l'Association internationale de l'étain (ITA), rejointe par le Centre international d'étude de tantale et niobium (TIC), l'Initiative de la chaîne d'approvisionnement de l'étain (ITSCI) a pour objectif de fournir une chaîne de traçabilité fiable des minerais, garantissant que leur extraction ne contribue pas au travail des enfants ou à l'influence de groupes armés et/ou des éléments égarés de l'armée régulière.

Le contrôle et la surveillance de l'État sur certaines zones du territoire de Masisi, au Nord-Kivu, se sont considérablement améliorés au cours des dernières semaines, se réjouit l'ITSCI qui dispose notamment de l'accompagnement de l'OCDE. En raison de ces développements positifs, et suite à des évaluations détaillées sur le terrain, ITSCI a pris des mesures pour reprendre ses opérations dans ce territoire.

ITSCI avait été suspendu ses activités dans le territoire de Masisi pour la deuxième fois depuis le début du mois de décembre 2023 en raison de la détérioration de la situation sécuritaire créée par les activités du groupe armé pro-rwandais M23. Depuis lors, ITSCI s'est continuellement engagé auprès du gouvernement du Nord-Kivu et d'un large éventail de parties prenantes locales et provinciales issues des services de l'État, des forces de sécurité, de la société civile et des opérateurs miniers. «Nous avons continué à suivre l'évolution du contexte local et à soutenir les objectifs des parties prenantes en vue d'améliorer la gouvernance du secteur minier», assure un de ses responsables. Dans le cadre de cet engagement, il est évident que les autorités du Nord-

Kivu ont fait preuve d'une forte détermination pour traiter et atténuer les risques en prenant de nombreuses mesures positives. Les actions ont été conçues pour atteindre l'objectif principal de rétablir la surveillance et le contrôle de l'État sur les activités minières et, dans la mesure du possible, de reprendre l'étiquetage et le soutien à la diligence raisonnable.

Les mesures de contrôle et d'atténuation ont été convenues par les parties prenantes selon une approche fondée sur les risques. Tout d'abord, au cours des derniers mois, les zones minières du territoire de Masisi n'ont généralement pas été touchées par le conflit armé direct entre l'armée congolaise et ses alliés, d'une part, et le groupe armé non-étatique M23, d'autre part. Plusieurs missions de terrain effectuées depuis fin janvier 2024 par les équipes ITSCI, les services de l'État et les forces de sécurité de l'État, ont permis de constater que la situation sécuritaire était positive dans les sites ITSCI visités, sans implication directe de groupes armés non-étatiques dans ces sites. Ces missions ont également permis de suivre la dynamique complexe des mouvements et des activités de la population locale et ont donné lieu à l'ouverture d'incidents ITSCI liés à plusieurs risques, dont la fraude minière.

Des problèmes et des risques de taxation illégale à partir

des barrières de sécurité contrôlées par les forces de l'État et/ou les groupes armés locaux non-étatiques associés, connus sous le nom de «Wazalendo», ont été signalés.

Bien que le gouvernement de la RDC ait reconnu les «Wazalendo» comme une force de réserve militaire potentielle, les risques liés à ces «Wazalendo» restent élevés, ce qui a incité les autorités militaires à intervenir récemment pour les contrôler. Les risques posés par les barrières continuent également d'être traités par les autorités et d'importantes mesures de contrôle et d'atténuation ont été approuvées par toutes les parties prenantes locales. Grâce aux mesures prises, y compris l'intervention de hauts responsables des FARDC, plusieurs barrières dans le territoire de Masisi ont été supprimées au cours des dernières semaines.

Un itinéraire alternatif de transport de minerais contournant les zones contrôlées par le M23 a également été convenu, incorporant des mécanismes de contrôle pour éviter les risques de taxations illégales le long de cette voie. Un engagement continu des différentes parties prenantes est actuellement en cours afin de poursuivre le suivi des incidents enregistrés et d'aborder d'autres risques en cours.

À la lumière de ces développements positifs, les agents de terrain ITSCI et les services de l'État sont

retournés sur le territoire de Masisi à partir de la fin du mois de mars 2024.

Ils surveillent et évaluent les activités minières générales et les risques dans ce contexte amélioré afin d'évaluer la faisabilité d'une gestion responsable des chaînes d'approvisionnement en minerais.

Les premières missions conjointes dans les sous-secteurs ITSCI ont eu lieu, confirmant les rapports précédents selon lesquels la situation en matière de sécurité est calme.

Grâce à l'engagement et aux efforts de toutes les parties prenantes, et sous réserve de toute confirmation finale nécessaire de la situation locale dans chaque zone minière, ils s'attendent à ce qu'ITSCI reprend progressivement ses activités dans les semaines à venir.

À ce jour, les services gouvernementaux ont repris l'étiquetage dans deux sous-secteurs ITSCI, sous le suivi et avec le soutien total d'ITSCI.

«Nous continuons à fournir régulièrement aux entreprises membres du Programme ITSCI des informations contextuelles et des informations sur les risques liés à cette situation fragile - bien qu'elle se soit améliorée - afin de les aider à remplir leur devoir de diligence», a expliqué cette structure de surveillance et contrôle.

POPOL RABUNI/ITSCI

ESSENTIEL

ERREURS MATÉRIELLES, BADIBANGA, NYAMUGABO, MODERO ET 16 AUTRES DÉPUTÉS ÉCARTÉS PAR LA HAUTE COUR

La Cour constitutionnelle siégeant en matière des résultats de contentieux électoral, spécialement en matière de correction des erreurs matérielles, a prononcé ses arrêts définitifs ce lundi 22 avril 2024, au cours de son audience publique tenue sous la houlette de son président Dieudonné Kamuleta dans la salle d'audience de son siège à Kinshasa-Gombe.

Sur les 134 requêtes, seules 19 ont été déclarées recevables et fondées. En conséquence, les candidats ci-dessous sont proclamés définitivement élus. Le fils de Bahati évincé du bureau provisoire retrouve son siège à l'Assemblée nationale pour le compte de la circonscription électorale de Kabare au Sud-Kivu. Voici les noms des élus repêchés et circonscriptions électorales :

1. MUTEBA KASAMBAY Joseph : Lubumbashi ;
2. NSENDULA KAZADI Olivier : KATANDA ;
3. MUKENDI FONTSHI KANYINDA : TSHILENGE ;
4. NIONDO TOKO Robert : MOANDA ;
5. TUNDA KASONGO LUKALI Prosper : KIBOMBO ;
6. SUDI AL AMIN ZIMAMOTO : KASONGO ;
7. KILUBU KUTUNA Séraphine : TSHANGU ;
8. MBODINA IRIBI Pierre Célestin : IRUMU ;
9. TITAKO ONGOKI Jacques : POKO ;
10. KOLONGO DARUWEZI Élie : UBUNDU ;
11. BAHATI MAYGENDE Serge : KABARE ;
12. MWINA KYANGEBENI Joseph : Mont amba ;
13. KAWEN KABWIT Francine : LUBUDI ;
14. NDJAZA LINDE Jean Marie : DJUGU ;
15. MUYOMBI TSHIMBU Jethro : LUBUMBASHI ;
16. BAKOMITO GAMBU Jean : ISIRO ;
17. SHAKASAKA TETE : TSHANGU ;
18. LOTIKA LIKWELA Theoveul : KISANGANI ;
19. MUNGANGA GADIMBA Cleophas : BULUNGU.

Cette fois-ci, la haute Cour a bouclé définitivement la boucle des législatives nationales de décembre 2023. La CENI devrait être notifiée dans les meilleurs délais pour rendre publique sa liste des députés nationaux élus.

LANDRY AMISI

SURPRODUCTION DES JUS

Limonades et eaux de table, un accroissement des recettes de l'État attendu

La barre symbolique de 10 000 000 hl de jus et limonades made in DRC pourrait être atteinte fin 2024, selon les données fournies à la DGDA par Bracongo, Bralima, Brassimba, Sogakor et Hyperpsaro. Les projections minimales de production sont, en effet, de 9 118 606 hl sur lesquels le service de douanes compte capter 91 716 986 930 FC.

Par contre, la Direction générale des douanes et accises table plutôt sur une production minimale de hl des eaux de table et 766 494 hl des limonades et jus pour lesquelles elle (DGDA) compte percevoir 7,51 milliards de francs des droits d'accises. La production locale d'eaux minérales de table a, en effet, chuté de 2 112 232 hl en 2020 contre une prévision de 766 494 hl en 2024.

Selon la DGDA, les droits d'accises sur les eaux minérales importées devraient rapporter moins de 300 millions de FC et plus de 5,41 milliards de FC pour les jus et limonades importés. De par leurs étiquettes, des eaux de table et des jus vendus sur le marché local rappellent le Canada, les États-Unis, l'Égypte, etc. Et pourtant, tous ces produits ou presque sont fabriqués à Kingabwa, le quartier industriel de la commune de Limete ou encore des produits des petites et moyennes entreprises (PME) installées dans le Kongo central, aux bordures de la nationale n°1, axe Matadi-Kinshasa.

- LES ÉTRANGERS CONTRÔLENT L'EAU DE LA RDC -

Il y a 5 ans, la DGDA avait plutôt perçu plus de 12,7 milliards de francs sur des assignations de 21 milliards de francs contre un petit milliard de francs sur les eaux de table, jus et limonades importés. La production locale a rapporté à la douane 12,6 milliards de francs et 13,3 milliards de francs en 2014, il y a donc

10 ans. Par ailleurs, le ministère chargé des Ressources hydrauliques chiffrait à près de 2,5 milliards de francs, environ 2 millions de dollars, la redevance sur les auto-producteurs des eaux naturelles, minérales et thermales. Rien n'est prévu pour 2024. Rien n'a été perçu en 2023, même si en 2022, les opérateurs du secteur ont versé 129 115 097 FC. En 2015, la redevance qui est, en pratique, perçue par la Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participation (DGRAD), a été captée à plus de 2 961 %, soit plus de 1,3 milliard de francs sur des attentes d'environ 46 millions.

L'industrie des eaux de table et produits connexes reste concentrée entre les mains des expatriés (Aqua Cool, Aqua rim, Abeer, Canadian, American, Alpina...) généralement indopakistanais et libanais. Certains nationaux financés par le Fonds de promotion de l'industrie (FPI), se sont aussi lancés dans l'aventure. C'est le cas de l'eau de table estampillée « Ma vie » produite au Kongo central. Son promoteur aurait reçu, sans appel d'offre officiel, la distribution exclusive dans les institutions publiques dont la Primature. Ce contrôleur de la DGRAD fait aussi remarquer que les eaux de table produites par des Indopakistanais, par exemple, ne sont distribuées que dans des magasins et restaurants tenus par leur communauté, il en est de même pour des Libanais.

«Vous ne verrez jamais Aqua cool servi dans un resto des Libanais. Ou encore Canadian dans un restaurant pakistanais ou indien. Il en est de même des jus »,



Une marque de l'eau en bouteille vendue dans les supermarchés de Kinshasa. #Photo Droits tiers

poursuit-il. Le ministère chargé des Ressources hydrauliques a, par ailleurs, élagué de son répertoire des actes générateurs des recettes, la redevance sur les eaux minérales et minéralisées, commercialisées ainsi que les eaux thermales. Selon le ministère de l'Industrie, des eaux de table se distinguent, en effet, de par leurs sources. Ainsi, pour l'exercice 2024, l'autorisation d'exploitation des eaux naturelles de surface ou souterraines devrait rapporter au bas mot, 556 544 300 FC. Ce qui représente une chute des recettes de 76,5% par rapport aux prévisions de 2023. En 2015, la redevance avait rapporté 128,3 millions de francs alors que l'autorisation de recherche des eaux naturelles, minérales et thermales, n'a donné que quelque 9,3 millions. Cependant, pour des observateurs avertis, nombre de fabricants d'eaux de table ne recourent qu'à l'eau distribuée par la REGIDESO à laquelle ils ajoutent des purifiants d'eau. Et le tour est joué.

- PLUS RIEN NE RASSURE -

Les eaux minérales sont censées être des eaux qui possèdent des caractéristiques chimiques stables de nature à apporter leurs propriétés favorables à la santé. Mais de l'avis des experts de l'Association pour un contrat mondial de l'eau (ACME), les opérations de marketing priment sur les normes EDCH (Eaux destinées à la consommation humaine). Les eaux de table, d'après l'ACME, sont généralement beaucoup trop minéralisées pour être consommées à longueur de journée ou même obtenir l'appellation « Eau potable ». D'après l'ACME, l'eau en bouteille n'est pas plus protégée de la pollution que l'eau du robinet. Membre de l'ACME, Jean-Luc Tanly parle du « mythe de la pureté de l'eau en bouteille! ». Et l'Association pour un contrat mondial de l'eau, « boire une eau minérale à sa source, et boire la même eau stockée en bouteille, présentent autant de différences qu'admirer un animal sauvage, évoluant librement dans son milieu naturel, et même, empaillée



la répression des fraudes (DGCCRF), juge 22 % des eaux minérales non conformes aux teneurs indiquées ou aux normes en vigueur. Des concentrations anormales de baryum, manganèse... ont été répertoriées parmi ces eaux embouteillées en France et dans l'Union européenne. L'enquête note aussi des déficits en minéraux par rapport aux teneurs indiquées. « Sur 21 eaux minérales testées par le magazine Que Choisir

en juillet 2014, seules 5 étaient inférieures à la limite des 1500 mg/l évoquée par le corps médical comme étant la limite à ne pas dépasser (alors que les naturopathes évoquent plutôt la limite des 200 mg/l et les bio électroniciens 50 mg/l!).

Dix ans après, les mêmes inquiétudes demeurent : des eaux minérales contenant des traces d'excréments humains ont été repérées dans des rayons des supermarchés en France. Enfin, une récente enquête menée aux États-Unis a révélé que certaines marques

d'eau embouteillée renferment les mêmes contaminants que l'eau du robinet (Environmental Working Group, Drinking Water – Bottled Water Quality Investigation : 10 Major Brands, 38 Pollutants). Et pour cause : 40 % de l'eau distribuée en bouteille dans le monde serait en fait de l'eau du robinet à laquelle ont été rajoutés des minéraux! ■

POLD LEVI

Conclave sur le bassin du Congo, Washington milite pour la préservation de la biodiversité

Un conclave sur le bassin du Congo a été organisé lundi 22 avril par l'ambassade des États-Unis à Kinshasa en partenariat avec l'ONG Kongo River et le Groupe Utalii Kwetu. Lors de ces échanges sur l'avenir du poumon écologique, l'ambassadrice Lucy Tamlyn a réaffirmé l'engagement de son pays à soutenir les efforts visant à conserver et à gérer durablement les ressources naturelles, à renforcer les capacités locales, à préserver la biodiversité et les services écosystémiques au profit des communautés locales.

pratiques à décourager, la production de charbon de bois, la déforestation, l'exploitation forestière et minière illégale, le commerce de la viande de brousse, la croissance rapide de la population et le changement climatique. Toutes ces pratiques contribuent, dit-elle, à la dégradation de l'environnement.

Selon les organisateurs, ce conclave qui se tient dans la capitale congolaise, a permis de rassembler les experts les plus brillants d'Afrique centrale pour échanger sur de bonnes pratiques, tisser des liens à travers la région et développer des idées pour des projets qui consistent à promouvoir des solutions locales. La rencontre a réuni diverses personnalités notamment les délégués de gouvernements, les responsables des ONG, ainsi que les artistes. ■

RICH NTUMBA

dans une vitrine du Muséum d'Histoire Naturelle ». Pour l'ACME, une eau minérale en bouteille n'apporte rien de ce qui faisait la valeur originelle de la source mais au contraire entartre l'organisme au niveau des articulations et des muscles.

L'organisme n'a, en effet, besoin de minéraux et d'oligoéléments qu'en très petite quantité et une consommation d'eau minérale toute la journée l'obligera à puiser dans ses réserves énergétiques pour éliminer le surplus, avec un risque d'épuisement des organes filtres (reins notamment). « Utilisées à dose journalière comme eaux de table, les eaux minérales conduisent à des sulfatages des milieux intérieurs et préparent le terrain d'affections lourdes », atteste l'ACME. Et de poursuivre : « Boire ces eaux-là, c'est aller dans le sens contraire de la vie, se laisser glisser sur les terrains des maladies et de dégénérescence [...] c'est l'abaissement insidieux et silencieux des énergies cellulaires micro-vibratoires ».

Selon le site Biodict.fr, une enquête menée par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de

Devant un parterre de participants venus de la République du Congo, du Gabon,

du Cameroun et de la Guinée équatoriale, la diplomate américaine a rappelé l'attachement de l'administration Biden à l'engagement collectif pris à la COP26, de fournir 1,5 milliard de dollars pour soutenir le bassin du Congo, poumon écologique grâce à ses 2 millions de kilomètres carrés de forêts, représentant 10 % de la biodiversité mondiale.

« Les États-Unis partagent vos objectifs. Le bassin du Congo abrite de vastes forêts et tourbières qui constituent des habitats importants pour d'innombrables espèces de plantes et d'animaux sauvages. Sachez que les États-Unis sont votre partenaire dans cette entreprise importante. Par l'entremise



Lucy Tamlyn, ambassadrice des États-Unis en poste à Kinshasa. #Photo Droits tiers

du Programme régional de l'Afrique centrale pour l'environnement, de l'Agence américaine pour le développement international, plus connue sous le nom de CARPE, nous investissons chaque année 50 millions de

dollars dans le bassin du Congo », a indiqué l'ambassadrice des États-Unis en poste à Kinshasa. Dans son exposé, Mme Tamlyn a dénoncé quelques tristes aspects qui constituent, à ses yeux, une menace réelle pour le bassin du Congo et son peuple. Elle a également épinglé parmi les

SCANNEZ
L'info en continu sur
Ouragan.cd



Pour avoir maltraité ses codétenus, un chef de pavillon écope de 10 ans à la prison de Kipushi

La scène s'est passée dans un pavillon de cette prison située dans la province du Haut-Katanga au sud-est de la République démocratique du Congo. Un détenu, devenu kapita général de la prison par la volonté du directeur de la maison carcérale, a été condamné à 10 ans de servitude pénale principale pour maltraitance des autres détenus sous sa responsabilité.

La procédure en flagrance s'est déroulée au tribunal de grande instance de Kipushi. Parmi les victimes, un chef coutumier qui a été presque déshabillé et fouetté. La

garde des Sceaux qui s'est directement impliquée dans le dossier, après avoir été informée de ces images répandues sur les réseaux sociaux, a exprimé son indignation dans un communiqué publié vendredi 19 avril à Kinshasa.

«Selon les renseignements recueillis sur place, il s'est agi d'actes émanant d'un kapita général ou chef de pavillon qui s'est donné le luxe de torturer d'autres détenus, dont un chef coutumier qui venait d'être transféré à la prison de Kipushi suite à un conflit coutumier survenu dans la chefferie de Kaponda, groupement Ina Kilunda», indique un communiqué signé par le directeur de cabinet de Rose Mutombo, maître Pélagie Ebeka. «Aussitôt alertée, son excellence madame la MinEtat a donné des instructions fermes pour que des sanctions soient prises contre toutes les personnes responsables». Des sanctions sont effectivement tombées. Le directeur de la prison a été suspendu préventivement avec ouverture



Une vue de la prison centrale de Kipushi dans le Haut-Katanga. #Photo Droits tiers

d'une action disciplinaire à son encontre. Face à ces images horribles de maltraitance humaine, la garde des Sceaux a lancé un signal fort de désapprobation en adressant une mise en garde sévère à tous les directeurs de prisons afin que de tels actes ne surviennent plus dans les centres de détention du pays. Pour rappel, une vidéo démontrant des scènes de torture est devenue virale sur les réseaux sociaux. Le document audiovisuel, plusieurs fois transféré, montre des prisonniers déshabillés subissant des tortures et actes de maltraitance ainsi que des paroles cruelles prononcées en swahili par un autre prisonnier qui intimait l'ordre de flageller ces codétenus de la prison centrale de Kipushi dans le Haut-Katanga.

Le fait s'est déroulé dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 avril 2024. Ce scandale relance la problématique de la sécurité des détenus dans les milieux carcéraux, alors que la numéro un de la Justice, Mutombo Kiese, depuis son arrivée à la tête de ce ministère, ne cesse de déployer des efforts pour l'amélioration des conditions de détention dans les prisons du pays. Récemment, des stratégies avaient été arrêtées dans le sens de désengorger certaines maisons carcérales. Il a été décidé que des détenus qui sont dans les prisons surpeuplées soient transférés dans d'autres moins peuplées afin d'équilibrer la population dans les centres carcéraux. ■

MANZU LYDIE

Les délestages plombent le quotidien des Kinois

A Kinshasa, les esprits s'échauffent quand il y a coupure du courant. La mégapole de plus de 15 millions d'habitants connaît un déficit en termes d'énergie. La situation ne cesse d'empirer et pourrait le quotidien des habitants. Dans certains quartiers, l'électricité est devenue un luxe. «Ce n'est pas facile de l'avoir, même en journée».

Alors que la capitale continue de croître en taille et en population, son infrastructure électrique peine à suivre le rythme, laissant de nombreux quartiers plongés dans l'obscurité. «Les difficultés d'accès à l'électricité constituent un souci majeur pour la plupart des Kinois et Kinois. L'augmentation de la population, les problèmes d'urbanisation, les cabines

électriques trop peu nombreuses, en panne ou en maintenance, figurent parmi les causes des délestages», raconte un notable de la commune de Barumbu. Pour certains entrepreneurs, les délestages représentent une menace pour la survie même de leur business. L'impact est énorme. «On fait beaucoup de dépenses pour acheter rien que le carburant. Sans électricité, on ne gagne rien», témoigne le gérant d'un cybercafé du quartier animé de Matonge, surpris en train d'allumer un vieux générateur. S'il n'y a pas d'électricité, même le cybercafé ne fonctionne plus bien et pourtant, les agents de la Snel passent à tout moment, ils viennent avec des bèches pour couper le courant au cas où on n'a pas honoré une simple facture. «Même s'il n'y a pas de courant, ils vous demandent de payer», a-t-il râlé.

Au milieu des rues, des poteaux et des câbles électriques posés par la Société nationale d'électricité sont visibles, mais

«On fait beaucoup de dépenses pour acheter rien que le carburant. Sans électricité, on ne gagne rien»

il n'y a pas de courant. D'autres connaissent des coupures intempestives d'électricité, exposant les habitants à une grande insécurité (vol, extorsion, viol). A cela s'ajoute la difficulté de s'approvisionner en produits surgelés au risque de voir ces derniers pourrir. Les ménages ne sont plus en mesure de préparer et conserver la nourriture plus de deux jours.

Lors d'une émission sur Top Congo, le directeur de distribution de la Snel - ville de Kinshasa (DDK) a été assommé par des questions de la population face au problème de desserte irrégulière d'électricité avec comme conséquences

les délestages intempestifs, l'insuffisance de production et les coupures volontaires opérées par des agents de la société. M. Denis Tukuzu s'est défendu en apportant quelques éclaircissements pour apaiser la colère des clients. Ce responsable de la Snel estime que son entreprise fait face à une montée exponentielle de la demande en énergie, malheureusement en deçà de la quantité disponible pour desservir la ville. Selon lui, l'entreprise enregistre par année 7 200 nouvelles demandes de raccordement au réseau électrique or la quantité d'énergie envoyée à Kinshasa ne permet pas de couvrir le

besoin de la population évaluée actuellement à plus de 15 millions d'habitants. Tout en déplorant cette situation, M. Tukuzu a fait observer que le besoin en électricité pour la capitale Kinshasa est estimé à 1 250 MW alors que la production actuelle d'énergie destinée à la capitale est de 550 MW, soit un déficit de 700 MW. Et pour y remédier, le cadre de la Snel exhorte les autorités congolaises à construire de nouveaux barrages hydroélectriques dans la périphérie de Kinshasa afin d'accroître la production de la Snel. ■

ALEXIS EMBA

Une vue des poteaux surplombant les avenues pour desservir en électricité la population. #Photo Droits tiers



EN BREF

TUNISIE : LE PÈLERINAGE JUIF ANNUEL À LA SYNAGOGUE DE DJERBA ANNULÉ

Suite au contexte de guerre à Gaza, le pèlerinage juif annuel de la Ghriba qui a lieu à Djerba, en Tunisie, ne se tiendra pas comme d'habitude cette année. Les rituels religieux resteront cantonnés à l'intérieur de la synagogue, sans les festivités ni les visites de pèlerins étrangers. ■

ISRAËL : DÉMISSION DU CHEF DE RENSEIGNEMENT MILITAIRE

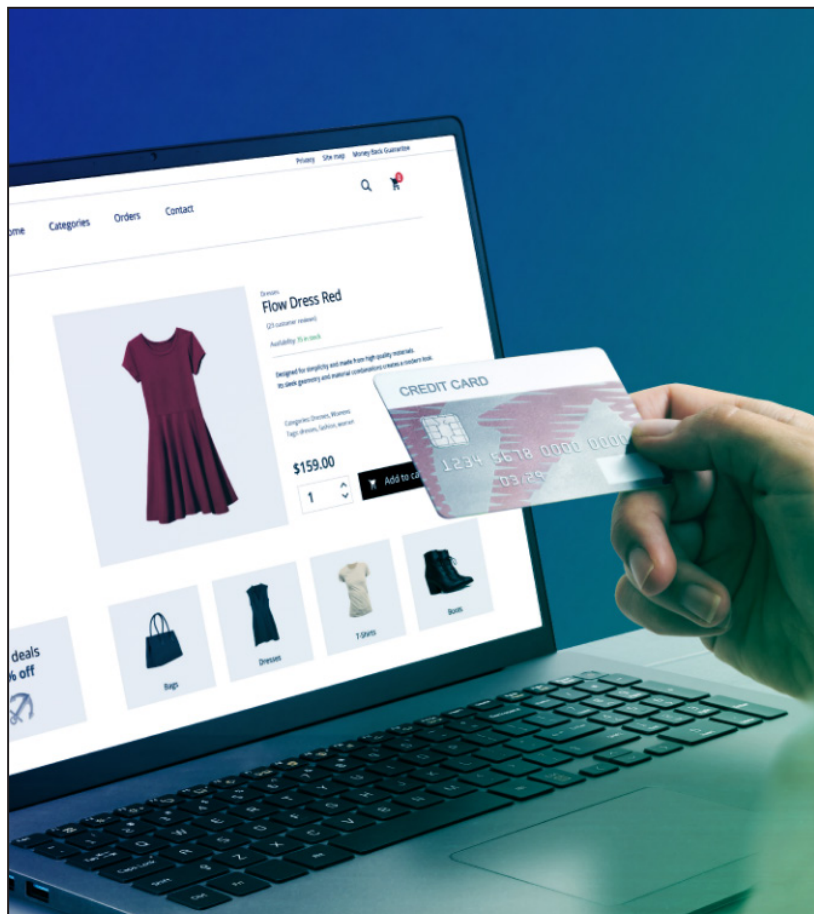
Le chef du renseignement militaire israélien, le général Aharon Haliva, a présenté sa démission en raison de sa « responsabilité de commandement » dans l'attaque menée le 7 octobre 2023 par le mouvement islamiste palestinien Hamas en Israël, a annoncé l'armée israélienne. ■

UN NAVIRE MILITAIRE RUSSE FRAPPÉ EN CRIMÉE PAR L'UKRAINE

La Défense ukrainienne a annoncé ce dimanche 21 avril avoir frappé un navire de sauvetage de la Jotte militaire russe de mer Noire, dans la péninsule de Crimée annexée, affirmant qu'il était désormais hors d'état de fonctionner. ■

E-commerce, un business en plein essor

Dans un pays où les défis économiques sont nombreux, l'e-commerce émerge comme un catalyseur de croissance en RDC. Cette tendance, en plein essor, redéfinit les modes de consommation et ouvre de nouvelles perspectives commerciales malgré un faible accès de la population à l'internet.



E-commerce en RDC, secteur en plein essor. #Photo Droits tiers

Plusieurs personnes recourent au commerce en ligne et se font livrer des produits à domicile. Les acheteurs préfèrent commander des articles par virement bancaire ou par les réseaux mobiles (M-pesa, Orange Money, Airtel Money) ou Afri-Money. «J'achète souvent en ligne via les boutiques Instagram parce que plusieurs actuellement sont virtuelles, elles n'ont pas d'adresse physique. Mais aussi, on gagne surtout en temps. Je ne me déplace pas mais je commande la marchandise à distance», a détaillé Divine Matondo, 25 ans, étudiante.

-CROISSANCE EXPONENTIELLE-

L'e-commerce connaît une montée fulgurante, alimentée par une population jeune et de plus en plus connectée. Avec le nombre d'internautes et d'utilisateurs de smartphones qui ne cesse d'augmenter, le marché potentiel pour les entreprises en ligne s'agrandit.

Noëlla Mansanga tient une boutique de pagnes au marché

de la Liberté dans la commune de Masina. A en croire la jeune commerçante, dès son arrivée sur le lieu du travail, son premier réflexe est d'allumer son téléphone portable, car elle vient d'ouvrir un site de vente en ligne.

D'après elle, faire migrer son activité sur les réseaux sociaux était une nécessité à cause de la chute des ventes de pagnes sur les étals. «L'e-commerce représente une alternative et offre une certaine respiration aux vendeurs. J'avais mis beaucoup de temps pour comprendre qu'il fallait innover afin d'atteindre les clients. Depuis ma formation, j'ai commencé par proposer mes articles et autres accessoires en ligne, notamment via mon site web. Après seulement quelques mois, je peux dire que mes ventes ont augmenté grâce à cette nouvelle approche», rassure-t-elle.

- COVID-19, ÉLÉMENT DÉCLENCHÉUR-

Le commerce en ligne s'est développé de façon structurée et régulière depuis des années, mais la crise sanitaire a accéléré le mouvement. Les confinements successifs ont conduit à un transfert des habitudes de consommation, du magasin vers internet. Les plateformes ont permis à des millions de personnes de continuer à consommer, se nourrir, s'instruire, s'équiper et se divertir. Les magasins et les commerces

ont pu maintenir leurs activités, tout en respectant les mesures barrières contre le virus.

- AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS-

L'e-commerce ou commerce électronique représente une part significative dans le secteur. Chaque année, les chiffres de la vente en ligne témoignent d'un succès impressionnant. «Si l'entreprise est de plus en plus visitée sur les files d'actualités de différents réseaux sociaux, elle est tout autant remarquable auprès de ses agents qui serpentent déjà les rues de la ville de Kinshasa, pour des livraisons rapides des commandes à domicile», confie une businesswoman.

Du côté des entreprises, l'e-commerce représente une opportunité de toucher un public plus large, y compris dans les régions où l'implantation physique de magasins peut être difficile.

«La réduction des coûts liés aux infrastructures traditionnelles et la possibilité de suivre le comportement des consommateurs en ligne offrent un avantage concurrentiel significatif», a-t-elle souligné.

Pour les consommateurs, il y a la possibilité d'accéder à une gamme plus large de produits et de services, souvent à des prix compétitifs. De plus, la commodité de pouvoir faire des achats depuis chez soi, à tout moment, attire de la clientèle.

Les acheteurs sont attirés par tous les avantages que cette forme de marché à distance leur offre : «les achats 24h/24, les offres exclusives au web, la comparaison des offres, les prix bas, les promotions et les réductions, la quantité d'offres disponibles, le confort d'achat».

Chaque activité a ses inconvénients naturels, pour celle-ci, les cas sont nombreux : les problèmes de sécurité des données et paiements, le manque de contact physique avec le produit avant l'achat, le coût de livraison et du retour en plus du prix de la commande, le délai entre le paiement et la prise de possession.

A Kinshasa, on retrouve une variété de boutiques en ligne telles que : Bertha Business, Bri Mode, Coinafrique, Congo Bon marché, Eis sarl, etc. ■

ONÉSIME LUKAU



Papa Wemba toujours vivant au couloir Madiakoko

Huit ans après sa mort, le spectre de Papa Wemba trône toujours au «Couloir Madiakoko». Dimanche 21 avril, les mélomanes ont rendu hommage à Jules Shungu Wembadio sur cette rue ambiante rebaptisée depuis peu à son nom, dans la commune de Kalamu. ■



Le spectacle « Mourir loin de ses amours » en gestation à N'djili

La compagnie Académie théâtre annonce la grande première mai 2024 à Kinshasa du spectacle «Mourir loin de ses amours». Dans une mise en scène de Justin Pametoyi, le très prisé spectacle est à l'étape de sa création à la maison culturelle «Des Mwindeurs» dans la commune de N'djili. ■

Pour son retour à Paris, Ferre Gola triomphe à Adidas Arena

Ferre Gola a franchi samedi 20 et dimanche 21 avril 2024 un sommet et enflammé Arena Porte de la Chapelle, devenant ainsi le seul premier artiste congolais, à triompher dans la nouvelle salle polyvalente et modulable située dans le quartier de la Chapelle à Paris en France.

Il en a livré des concerts, mais ceux du samedi et dimanche derniers, avaient une saveur toute particulière. Si certains doutaient que Le Padre puisse réussir son double concert à Adidas Arena, 14 ans après sur le sol parisien, ils sauront désormais que le puissant chanteur a, une fois de plus, confirmé qu'il n'est pas n'importe qui à Paris.

-SAMEDI, FERRE GOLA ÉTAIT LE ONE-MAN-SHOW-

Lors du premier rendez-vous de ce double événement, l'interprète de «Maboko pamba» était le one-man-show. Accompagné de son groupe, il a donc assuré le show entamé avec la saillante chanson «Jamais seul» composée en hommage à ses compatriotes de la partie orientale du pays, victimes de guerres répétées depuis près de trois



14 ans après, l'artiste congolais Ferre Gola a presté à Paris dans la salle polyvalente Adidas Porte de la Chapelle. #Photo Droits tiers

décennies. Les tubes de son récent album «Dynastie» ont ensuite défilé : Carte rose, Marathon, Sing again, Écologie, Visa et une version de la chanson dansante Kibombanda ainsi que Bizorbi ou encore Mwa Mbuyi pour captiver le public et assurer le spectacle.

-KOFFI OLOMIDE, SINGUILA ET BARBARA PRAVI INVITÉS SURPRISES DU DEUXIÈME RENDEZ-VOUS-

Dimanche 21 avril, la deuxième production de Ferre Gola était d'une tendance forte, surtout que Le Padre a convié sur scène plusieurs de ses invités parmi lesquels Barbara Pravi, Singuila, Chily, Hiro ou encore Koffi Olomide, son ancien patron à l'orchestre Quartier Latin international. On pouvait visiblement palper la complicité entre les deux artistes. L'ex-protégé et son ancien mentor ont ensemble repris la chanson «Insecticide», le seul morceau de Jésus de nuances chanté dans l'album «Danger de mort» lorsqu'il était dans l'orchestre du grand Mopao. ■

DAN KALALA KALAMBAY



Gims et Franglish conviés au Festival de la Musique Urbaine d'Anoumabo en Côte d'Ivoire. #Photo Droits tiers

Abidjan, Gims et Franglish programmés au FEMUA

La 16e édition du Festival de musique urbaine d'Anoumabo (FEMUA) se tiendra du 14 au 19 mai 2024 à Abidjan en Côte d'Ivoire. Deux stars de la scène urbaine française, à savoir Gims et Franglish, sont annoncées pour un show exceptionnel lors de cet événement où la diversité culturelle africaine sera au rendez-vous.

La performance de Gims promet de répondre aux attentes du public. Avec ses tubes à succès comme Bella, Sapé comme jamais, Zombie..., le rappeur va apporter une énergie

incroyable lors de ce grand événement musical.

Franglish se joindra également à cette immense fête de la chanson pour émerveiller les festivaliers avec ses titres tels que : Bébé na bébé, Position, Bolingo, Si t'es pas là, Mano, Sans moi, C'est plus l'heure, Comme ça, Secu et plusieurs autres chansons qui ont conquis le cœur des mélomanes.

Hormis Gims et Franglish, d'autres figures de proue de la scène africaine seront présentes, comme la chanteuse nigériane Yemi Alade, le rappeur ghanéen Sarkodie, ainsi que plusieurs artistes ivoiriens en vogue sur le marché des disques.

Depuis sa création en 2008, le FEMUA, dont le parrain est Asalfo du groupe emblématique «Magic System», réunit chaque année les artistes de renommée internationale pour célébrer la musique africaine urbaine. L'édition précédente avait connu la participation de deux Congolais natifs de Kinshasa : Ferre Gola et Alesh. ■

ONÉSIME LUKAU

Le monde de la danse pleure Longa Fo

L'univers de la danse et de la chorégraphie vient d'être secoué par le décès de Laurent Longa Fo Eye Oto, professeur de danse et art dramatique à l'Institut national des arts et directeur du ballet «Lof». Victime d'un accident vasculaire cérébral, Longa Fo figure parmi les icônes de la chorégraphie en RDC.

Lire l'intégralité sur www.ouragan.cd



USMA-Berkane : la CAF tranche

La CAF est sortie de son silence après l'annulation de la demi-finale aller de la C2 africaine entre l'USM Alger d'Algérie et la Rs Berkane du Maroc. D'après l'organe faitier du football africain, «l'affaire sera portée devant les instances compétentes». De vive voix, la CAF a présenté «ses excuses aux sponsors, aux partenaires TV et aux supporters, pour les désagréments causés». ■

ESSENTIEL

FUTSAL, TROISIÈME ÉTOILE POUR LE MAROC

Le Maroc écrit une nouvelle page glorieuse de son histoire en football. Les Lions de l'Atlas ont remporté, pour la troisième fois consécutive, la Coupe d'Afrique des nations de futsal, dimanche 21 avril 2024, en dominant l'Angola (5-1) au complexe Moulay Abadallah de Rabat.

Dans une salle archi-comble aux couleurs rouges et vert du drapeau marocain, en présence du président de la FIFA, Gianni Infantino, les Marocains ont déroulé face à des Angolais accrocheurs jouant sans complexe (5-1). Fort de ce succès, le Maroc égale le record de l'Égypte en portant son total à 3 CAN remportées dans cette discipline. En se qualifiant en finale, le Maroc et l'Angola avaient d'ores et déjà validé leurs tickets pour la Coupe du monde de la discipline prévue en Ouzbékistan du 14 septembre au 6 octobre 2024. Dans la petite finale disputée plus tôt, la Libye avait battu l'Égypte aux tirs au but (3-1), décrochant aussi sa qualif pour le Mondial de futsal. ■

DAN KALALA KALAMBAY

Munyao et Jepchirchir s'adjugent le marathon de Londres 2024

Deux athlètes kényans se sont imposés dimanche 21 avril 2024 au marathon de Londres. Il s'agit d'Alexander Mutiso Munyao et Peres Jepchirchir. Le premier cité a remporté l'épreuve bouclant la course en 2 heures, 4 minutes et 1 seconde. Tandis que sa compatriote a battu le record du monde dans une course exclusivement féminine.



L'athlète kényan, Alexander Mutiso Munyao, vainqueur pour la première fois du marathon de Londres. #Photo Droits tiers

Le Kenya a fait coup double avec les victoires d'Alexandre Mutiso Munyao et de Peres Jepchirchir lors du Marathon de Londres 2024. Le record du monde du marathon est tombé, chez les femmes, à l'occasion de ces épreuves. Championne olympique en titre et âgée de 30 ans, Jepchirchir a signé en 2h16'16» le meilleur chrono de l'histoire dans une course exclusivement féminine.

La victoire de la Kényane s'est dessinée au dernier moment. Dans un groupe de quatre parti très vite avec les Ethiopiennes Tigst Assefa, Megertu Alemu et la Kényane Joyciline Jepkosgei, la marathonienne a fait la différence

au sprint pour réaliser la meilleure performance de l'histoire. Ainsi, Peres Jepchirchir est entrée un peu plus dans l'histoire en battant le record du monde en course exclusivement féminine établie en 2017 par sa compatriote Mary Keitany (2h17'01»).

-MUNYAO REMPORTE POUR LA PREMIÈRE LE MARATHON DE LONDRES-

De son côté, Alexander Mutiso Munyao, qui faisait ses débuts à Londres ainsi que dans les World

Marathon Majors, a remporté sa grande victoire en carrière en deux heures, 4 minutes et 1 seconde. Le Kenyan de 27 ans, a affronté le légendaire coureur de fond éthiopien Kenenisa Bekele dans les douze derniers kilomètres avant de le laisser tomber dans les sept derniers kilomètres.

Vainqueur pour la première fois du marathon de Londres, il a donc succédé à son compatriote Kelvin Kiptum, décédé dans un accident de la route et à qui il a d'ailleurs rendu hommage. Il s'agissait de la quatrième participation

de Munyao à un marathon, après avoir débuté à Tokyo en 2020 mais n'ayant pas réussi à terminer la course. Le 7 mai 2023, l'athlète kényan avait remporté le marathon de Prague en 2h05'09» avant de revenir à Valence en décembre de la même année pour terminer deuxième du 13e temps le plus rapide en 2h03'11», une course remportée par l'Éthiopien Sisay Lemma dans le quatrième plus rapide de tous les temps en 2h01'48». ■

DAN KALALA KALAMBAY

MANDELA AFRICAN BOXING : LA RDC REMPORTE 10 MÉDAILLES D'OR

La République démocratique du Congo a réalisé un parcours exceptionnel lors de la 1ère édition de Mandela African Boxing Cup organisée du 15 au 21 avril dans la ville de Durban en Afrique du Sud. Au total, les athlètes congolais ont remporté 19 médailles dont 10 en or lors de ce tournoi de boxe.

Les pugilistes congolais ont excellé en finale de cette compétition du noble art. Sur les 21 boxeurs alignés, la RDC a raflé 10 médailles d'or, 3 en argent et 6 en bronze. Les dames se sont adjugées particulièrement 4 en or. Il s'agit de Marcelat Sakobi, Bénédicte Diyoka, Gisèle Nyembo et Merveille Mbalayi, Brigitte Mbabi, Marie Joëlle Mwila et Jorbelle Malewu.

Parmi les médaillés d'or chez les hommes, on retrouve le capitaine des Léopards, Pita Kabeji, Steve Kulenguluka et Anthony Lazare Bweluzey. ■

DAN KALALA KALAMBAY

Eto'o porte plainte contre Véron Mosengo à la FIFA

Le torchon brûle entre Samuel Eto'o et Véron Mosengo-Omba. Le président de la Fédération camerounaise de football (FECAFOOT) a déposé une plainte auprès de la Fédération internationale de football association contre le secrétaire général de la CAF, qu'il accuse d'avoir violé le code éthique de l'instance faitière du football mondial dans l'enquête sur le scandale des matchs truqués.

Selon le journal britannique The Guardian, l'ex-international de Lions indomptables du Cameroun accuse le SG de la Confédération africaine de football, Véron

Mosengo-Omba, de violations graves du code d'éthique de la FIFA. L'entourage de l'ancien attaquant du Fc Barcelone dénonce le rôle déterminant joué par Véron Mosengo-Omba, dans le lancement d'une campagne médiatique contre Eto'o.

Néanmoins, le numéro un de la FECAFOOT était convoqué le 17 avril dernier par la Confédération africaine de football pour une audition à la suite d'une enquête lancée en août 2023 pour «abus d'autorité et

corruption présumée». Ainsi, Samuel Eto'o se voit reprocher des trucages de matchs et du favoritisme envers le club de Victoria United. ■

DAN KALALA KALAMBAY



FONDS DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE



MISSION

Le FPI a pour mission principale de promouvoir l'essor de l'industrie congolaise



VISION

La vision du FPI est celle d'une économie congolaise émergente à l'horizon 2030 fondé sur un tissu industriel diversifié, intégré et compétitif tourné vers la satisfaction des besoins intérieurs et extérieurs et s'appuyant sur le développement harmonieux des chaînes des valeurs dans tous les 145 territoires de la RDC



OBJECTIF

Assainissement de l'environnement socio-économique des entreprises par le financement des projets de construction ou de réhabilitation des infrastructures économiques et sociales dans leurs zones d'opération.



***“Votre partenaire
privilégié pour la
réussite de vos
projets***